Commune de Faimes

Faimes, le 6 décembre 2024

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 16 décembre 2024** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Installation et prestation de serment d'un conseiller - absent à la séance précédente
2. Présidente du CPAS - prestation de serment - installation en qualité de membre du Collège communal
3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. Communications administratives
5. FINANCES - Budget communal exercice 2025 - approbation
6. FINANCES - Vérification de la situation de caisse de la receveuse régionale 3ème trimestre 2024 - Prise d'acte
7. Délégation du Conseil au Collège - Marchés publics - Choix des modes de passation et des conditions de marché pour les budgets ordinaires et extraordinaires
8. Délégation du Conseil au Collège de la compétence de désigner sous contrat et mettre fin aux contrats des agents communaux.
9. Fabrique d'église Notre-Dame de Viemme - Budget 2024 - MB 2 - Approbation

Huis Clos

10. PERSONNEL - Engagement agent d'administration - Prolongation de contrat
11. PERSONNEL - Coordinateur POLLEC - Prolongation de contrat
12. PERSONNEL - Contrat de remplacement auxiliaire professionnelle - confirmation
13. Enseignement - Remplacement - Confirmation

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Mme Laaouej Fatima

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FAIMES - LIEGE - L'UNION FAIT LA FORCE

Le Bourgmestre,

M Delchambre Jean-Marc